

Collectif Citoyens Fraternels 92

25 associations promouvant le vivre ensemble
dans les Hauts-de-Seine
bonjour@citoyensfraternels.org



Objet : Questions à l'intention des candidates et candidats aux élections législatives 2024 des Hauts-de-Seine

Madame, Monsieur,

Le Collectif Citoyens Fraternels 92, créé en novembre 2015, regroupe 25 associations de solidarité du département des Hauts-de-Seine. Il se veut partenaire des élus et des institutions, force de proposition pour travailler ensemble à faire reculer la pauvreté dans notre département et repose sur un réseau de plus de 4 000 bénévoles et salariés.

Le collectif se mobilise aujourd'hui pour informer les citoyens des Hauts-de-Seine sur les projets portés par les candidats aux élections législatives de juin-juillet 2024 sur quelques sujets qui nous paraissent essentiels pour répondre aux besoins des personnes et familles que nous rencontrons quotidiennement.

Pour connaître vos intentions et priorités, nous vous proposons une série de questions, qui appellent des réponses simples et claires. Vos réponses seront diffusées via les réseaux de nos 25 associations.

En espérant vivement votre réponse, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations respectueuses,

Le Collectif Citoyens Fraternels 92



Questions du Collectif Citoyens Fraternels 92 aux candidates et candidats aux élections législatives de 2024

Pour construire un véritable “vivre ensemble” et honorer la devise républicaine Liberté-Egalité-Fraternité, dans le respect de la dignité humaine et le rejet de toute forme de discrimination, avez-vous l'intention de :

1. Lutter contre le non-recours aux droits, aggravé par la fracture numérique : Oui

1. Simplifier les démarches administratives permettant de faire valoir ses droits ? Oui
2. Développer les dispositifs “d’aller vers” et d’accompagnement des personnes les plus en précarité ? Oui
3. Soutenir la proposition de loi tendant à la réouverture des accueils physiques dans les services publics, adoptée le 30 novembre par l’Assemblée nationale, pour qu’elle soit présentée au Sénat ? Oui

2. Répondre à la crise du logement notamment pour les populations modestes : Oui

1. Renforcer la loi SRU de 2000 et supprimer toutes les restrictions récentes ? Oui
2. Compléter la loi du Grand Paris de 2010 en y inscrivant les objectifs territoriaux du Schéma Régional de l’Habitat et de l’Hébergement 2024-2030 ? Oui
3. Annuler le dispositif de Réduction de loyer de solidarité (RLS) qui prive les bailleurs sociaux de moyen pour produire ou entretenir des logements sociaux ? Oui
4. Garantir l’accueil inconditionnel et digne dans les centres d’hébergement ? Oui
5. Annuler les articles de la loi du 27 juillet sur les expulsions locatives qui menacent les plus pauvres ? Oui

3. Favoriser l’insertion professionnelle et l’accès à l’emploi de personnes précaires et fragiles : Oui

1. Annuler la réforme récente liant le RSA à l’obligation de 15 heures d’activité et la remplacer par des moyens humains, efficaces et financés, d’accompagnement vers l’emploi ? Oui
2. Soutenir le programme Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) ? Oui

4. Modifier la loi asile-immigration pour favoriser l’intégration des personnes étrangères vivant dans notre pays : Oui

1. Renoncer à toute discrimination envers celles qui contribuent à la vie économique et sociale ? Oui
2. Lever les obstacles à la régularisation de celles qui travaillent, souvent depuis plusieurs années ? Oui
3. Garantir le renouvellement des titres de séjour dans des délais ne pénalisant pas les personnes, leurs familles et leurs employeurs ? Oui
4. Respecter la dignité de chacune et chacun, en particulier garantir l’accès à la santé en refusant le remplacement de l’Aide Médicale Etat par une Aide Médicale d’Urgence ? Oui

5. Organiser un accès digne à l'alimentation de qualité : Oui

1. Soutenir et développer le programme Mieux Manger pour Mieux Vivre ? Oui
2. Développer les réseaux d'épiceries solidaires ? Oui
3. Garantir l'accès inconditionnel à tous les dispositifs d'aide alimentaire ? Oui
4. Garantir un accès gratuit à un repas de qualité par jour pour les plus démunis, en particulier les scolaires et les étudiants ? Oui

6. Soutenir les associations qui œuvrent avec les personnes en précarité ?

Oui

Vos réponses aux questions sont à nous adresser au plus vite à l'adresse du Collectif Citoyens Fraternels 92 : bonjour@citoyensfraternels.org

Merci d'avance.